

## FAIRE DIRE UNE MESSE ? POURQUOI ?

Une messe est toujours célébrée "pour tous". L'Église permet ainsi aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice en confiant au prêtre une intention particulière lors d'une célébration eucharistique.



On peut offrir une messe à une intention particulière : pour un vivant ou un défunt, pour soi-même, pour demander ou rendre grâce à Dieu, pour une occasion particulière, pour soutenir un proche en difficulté ou malade, ou pour une intention générale concernant l'Église ou le monde.

La plus courante est celle pour les défunts.

### **Pourquoi prier particulièrement pour nos défunts ?**

Le Catéchisme de l'Église catholique dit "*dès les premiers temps, l'Église a honoré la mémoire des défunts et offert des suffrages en leur faveur, en particulier le sacrifice eucharistique, afin que, purifiés, ils puissent parvenir à la vision béatifique de Dieu.*" (CEC 1032).

En offrant une messe, nous aidons les défunts à accéder à la plénitude de la lumière de Dieu grâce à la puissance du sacrifice eucharistique.

La prière permettra donc aux défunts d'écourter leur temps passé au purgatoire afin qu'ils soient plus rapidement dans le Ciel avec le Christ. Ainsi, faire dire une messe est un acte de foi en la puissance du Christ et en la prière de l'Église.



Ainsi, venez demander des messes pour offrir le plus beau des cadeaux que vous pouvez faire à vos proches ou à nos frères défunts.

**Concrètement :** en passant aux accueils de nos paroisses et en déposant votre offrande de 18€ sous enveloppe, avec le nom et prénom de la personne pour qui prier, en indiquant « vivante » ou « défunte » ou « malade ».

